

DOCUMENTS A FOURNIR POUR VOTRE DECLARATION FISCALE

DOCUMENTS DE BASE

- Page de garde de la déclaration fiscale : mentionnant le numéro de contribuable et le code de déclaration
- Copie de la déclaration fiscale de l'année précédente
- En cas de divorce ou séparation : décision du juge et calcul des pensions versées ou perçues
- En cas de mariage durant l'année fiscale : copie du livret de famille
- Pour chaque enfant : attestation d'études (dès fin de l'école obligatoire jusqu'à 25 ans)

DOCUMENTS ATTESTANT LE REVENU

| | |
|---------------------------------------|---|
| Salariés – Chômeurs | <input type="checkbox"/> Certificat de salaire annuel (pour le contribuable, conjoint/partenaire, et tous les membres du foyer jusqu'à 18 ans qui travaillent) <input type="checkbox"/> Justificatif des prestations de chômage <input type="checkbox"/> Attestation des allocations familiales |
| Personnes à l'AVS et/ou à l'AI | <input type="checkbox"/> Attestation de rente AVS/AI <input type="checkbox"/> Attestation de rente LPP (2e pilier) <input type="checkbox"/> Attestation de rente 3e pilier |
| Bénéficiaires d'aides sociales | <input type="checkbox"/> Justificatif d'allocation logement <input type="checkbox"/> Attestation du Service des Prestations Complémentaires (SPC) <input type="checkbox"/> Preuves d'autres aides sociales perçues |
| Divers | <input type="checkbox"/> Justificatif de rente veuf – veuve ou orphelin <input type="checkbox"/> Subside d'assurance maladie <input type="checkbox"/> Attestation de pension alimentaire reçue <input type="checkbox"/> Justificatif d'autres revenus éventuels |

DOCUMENTS ATTESTANT LA FORTUNE

- Attestation fiscale de tous les comptes bancaires et/ou postaux au 31 décembre de l'année fiscale (incluant le solde, les intérêts et les frais)
- Assurance vie : Attestation de la valeur de rachat et des primes payées

DOCUMENTS ATTESTANT LES DEDUCTIONS POSSIBLES

- Cotisations au 3e pilier A : attestation de versements
- Cotisation à un syndicat : preuve des cotisations annuelles
- Frais de garde d'enfants : justificatifs pour la crèche, les restaurants scolaires et/ou les activités parascolaires
- Prime d'assurance-maladie : récapitulatif des primes payées (Lamal et LCA)
- Frais médicaux non remboursés : preuves pour soins dentaires, lunettes, tickets de pharmacie, etc.
- Certificat médical en cas de maladie chronique (diabète, malvoyance, thyroïde, etc.)
- Attestation de dons : reçus officiels des dons faits à des associations reconnues
- Frais professionnels : justificatifs de dépenses liées à la formation, à l'achat de vêtements professionnels, etc.
- Pension alimentaire versée : attestation ou preuve du versement
- Dettes : relevés au 31 décembre précisant les montants dus et les intérêts (ex. crédits à la consommation, autres dettes)

Montant total estimé en CHF :

QUESTIONNAIRE POUR VOTRE DÉCLARATION FISCALE

TYPE DE DECLARATION FISCALE

- | | | | |
|--|----------|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | 40.- CHF | <input type="checkbox"/> Famille (jusqu'à 2 enfants) | 60.- CHF |
| <input type="checkbox"/> Couple (y.c. famille monoparentale) | 50.- CHF | <input type="checkbox"/> Famille (à partir de 3 enfants) | 70.- CHF |

Commune : **THÔNEX** **PUPLINGE**

Informations personnelles contribuable 1

| | |
|--|--|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Téléphone : |
| Adresse : | Loyer annuel : CHF |
| État civil : <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié | <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf |

Informations personnelles contribuable 2

| | |
|--|--|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Téléphone : |
| État civil : <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié | <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf |

Informations enfants mineurs ou en formation jusqu'à 25 ans

| Nom | Prénom | Date de naissance |
|-----|--------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

CRITERES D'ELIGIBILITE POUR LA PERMANENCE IMPOTS

Les contribuables doivent remplir les conditions suivantes :

- Être officiellement domicilié à Thônex ou Puplinge
- Être dans l'incapacité de remplir la déclaration fiscale eux-mêmes
- Avoir des revenus modestes, ne permettant pas de recourir à une fiduciaire
- Ne pas avoir de statut d'indépendant
- Ne pas dépendre financièrement de l'Hospice général
- Ne pas posséder de bien immobilier, en Suisse ou à l'étranger
- Ne pas avoir de compte bancaire à l'étranger

LIMITES DE REVENU ET FORTUNE

| Statut | Revenu brut | Fortune nette |
|-----------------------|--------------|---------------|
| Personne seule | CHF 55'000.- | CHF 15'000.- |
| Famille monoparentale | CHF 60'000.- | CHF 20'000.- |
| Couple | CHF 65'000.- | CHF 25'000.- |
| + Enfant à charge | CHF 5'000.- | CHF 5'000.- |

Les contribuables dépassant ces limites s'exposent à un refus de prestation sans remboursement. Par ma signature, je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et j'atteste fournir l'intégralité des documents demandés.

Date : Signature :